

Association JNA
20, avenue Paul Doumer
69160 Tassin-la-Demi-Lune
France

H.E. Ban Ki moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA

Tassin-le-Demi-lune,
le 12 septembre 2016

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'association JNA soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante :

1) la promotion des principes du Global compact lors des éditions de la campagne nationale d'information Journée Nationale de l'Audition et Semaine de la santé auditive au travail, organisées sur l'ensemble du territoire français mobilisant chaque année l'opinion publique, les pouvoirs publics et les médias.

2) avec l'accord du Global compact, nous insérerons le logo et la charte sur le site internet non commercial d'information journee-audition.org et sante-auditive-autravail.org.

3) l'action de l'association dans le domaine de la santé publique perdure tout au long de l'année dans le cadre de la promotion de l'éducation à la santé de la population : l'association JNA considère qu'une meilleure prise en compte de la santé auditive comme facteur clé d'équilibre de santé favorise(ra) l'évolution de l'état général de la santé des populations. Il s'agit là d'un levier universel d'évolution de l'humanité.

4) Il nous sera également possible de faire état de l'adhésion au Global Compact des Nations Unies dans toutes les communications réalisées par l'association dont celles auprès des médias.

5) L'écho de l'action de l'association JNA dépasse aujourd'hui les frontières pour sensibiliser les populations des pays francophones. L'association JNA travaille étroitement avec l'OMS.

6) la contribution des experts de l'association aux stakeholders organisés par le Global compact France afin de contribuer au respect et à l'enrichissement des pratiques de Bien Etre et de respect de l'humain et de l'environnement.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,

Président de l'association JNA
Pr Jean-Luc Puel

